



Vœux aux Poisatiers

Ce début d'année 2008 est l'occasion de réfléchir ensemble à l'avenir de notre commune.

Je suis comme la plupart d'entre vous très attaché à l'identité communale, échelon de proximité, de responsabilité, d'échange et de dialogue ; dès qu'apparaît une catastrophe naturelle ou accidentelle, dès que se posent des problèmes de sécurité, la population se tourne vers le conseil municipal et son maire.

Néanmoins, notre capacité à innover, à mieux vivre, à renforcer nos actions sociales, culturelles, éducatives, à protéger notre environnement, passe aussi par l'intercommunalité avec les communes voisines (notamment Eybens pour Agir emploi, gymnase Fernand Faivre, Centre Intercommunal de prévention de la délinquance) mais aussi par la communauté d'agglomération « La Métro ». Cette dernière joue un rôle essentiel dans notre vie quotidienne à travers les déplacements, l'habitat, le développement économique, l'environnement (maîtrise de l'énergie, plan climat, déchets urbains, assainissement).

Notre avenir est dans ce couple équilibré, commune-Métro avec des règles de respect des identités, des fonctionnements, des priorités, et des compétences.

Ne perdons pas de vue que la Métro, c'est aussi la représentation des communes qui par leurs délégués votent les décisions qui pèseront sur notre avenir.

Poisat jouit d'un environnement naturel remarquable qu'il nous faut préserver et entretenir.

Poisat peut et doit devenir un lieu exemplaire d'action des maîtrises des dépenses d'énergie (performances des bâtiments publics, déplacements, développement des énergies renouvelables, habitat économe, information à l'école, débats publics).

Au-delà de cet aspect, c'est aussi l'abandon de nos réflexes individualistes, le sens du bien commun, notre responsabilité collective pour demain avec les enjeux de démocratie et de gouvernance locale qui sont en jeu.

Je formule le vœu que nous puissions réaliser ces objectifs tout en vous souhaitant pour 2008 mes vœux de bonheur, de bonne santé pour vous et vos proches.

Jean-Marc UHRY
Maire

SOMMAIRE

Editorial.....	p. 1
Conseil municipal du 14/01/2008...	p. 2
Informations municipales	
▫ Réunions publiques.....	p. 3
▫ Restaurant scolaire.....	p. 4
Vie locale	
▫ Félicitations aux enfants.....	p. 5
▫ Vœux au personnel.....	p. 5
▫ Recherche Assesseeurs.....	p. 7
Informations générales	
▫ Aide à la cuve.....	p. 6
Travaux communaux	
▫ place des Roseaux.....	p. 7
Intercommunalité	
▫ Le Stade des Alpes.....	p. 7
Etat civil de l'année 2007.....	p. 8
Agir pour notre planète	
▫ L'isolation.....	p. 9
Associations..... Animations, Loisirs...	
▫ Centre de Loisirs.....	p.10
▫ Rouge-Gorge.....	p.10
Le coin de la Bibliothèque	
▫ Anniversaire bibliothèque.....	p.11
▫ Vitrine : Marionnette.....	p.11
Poisat Culture	
▫ Théâtre le 15/02.....	p.12
▫ Spectacle pour enfants 29/02...	p.12

Dans ce numéro :.....

- Concert de la Villanelle le 2 février

Compte rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2008

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat s'est réuni en séance publique le lundi 14 janvier 2008, à 20 heures, salle du conseil.

Étaient présents : M. Jean-Marc Uhry, Maire – MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Albert Pépin, Mme Jeanne Venans, M. Paul de Saintignon, Adjoint – MM Francis Dal, Charles Hamon, Ludovic Bustos, Mme Nelly Pugnale, MM Jean-Louis Minard, Patrice Tornatore, Claude Sirand, Conseillers Municipaux.

Absents : M. Thierry Goulard, Mme Sylvie Bernard, M. Jean-Claude Castro, Mme Lucette Assuid, M. Rémy Jost, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : M. Goulard pour M. Arnal
Mme Bernard pour M. Hamon
Mme Assuid pour M. Pugnale.

Le compte rendu du conseil municipal du 10 décembre 2007 n'appelle aucune remarque.

INFORMATION

M. le Maire présente le rapport d'activité de la Métro pour l'année 2006. Puis, conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il informe les membres du conseil de la signature,

- ❖ avec la société ALPIC, d'une prolongation de mission pour travaux supplémentaires avenue Hippolyte Lhenry,
- ❖ avec la SACER Sud Est, de trois avenants portant respectivement sur des travaux de génie civil avenue Hippolyte Lhenry et rue Hector Berlioz, des travaux de réaménagement de la circulation piétonne rue Hector Berlioz et des travaux supplémentaires avenue Hippolyte Lhenry.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec trois pouvoirs de M. Goulard et de Mmes Bernard et Assuid.

COOPERATION DECENTRALISEE

Présentée par M. le Maire,

- ❖ La désignation de la ville d'Eybens maître d'ouvrage du projet Independencia 2008.

ENVIRONNEMENT

Présentés par M. le Maire,

- ❖ L'adhésion de la commune au groupement de commande pour l'achat de gaz naturel, le mandat au Maire pour signer la convention constitutive du groupement et la désignation de M. Bustos, titulaire, et de M. Hamon, suppléant, pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres.

FINANCES

Présentés par M. Paul de Saintignon, Adjoint Délégué,

- ❖ La demande de subvention au Conseil Général pour le fonctionnement de la bibliothèque,
- ❖ Le versement d'une subvention de 3 600 € à la Maison Pour Tous pour 2007.

Présentés par M. le Maire,

- ❖ La convention avec la Métro définissant la participation de la commune aux aménagements mis en œuvre par le SYndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère, le SYMBHI et le mandat au Maire pour la signer. La participation de la commune s'élève, pour les années 2006, 2007 et 2008, à 4 584,81 €.

Informations Municipales

Réunions publiques : salle du Conseil

Le prochain Conseil Municipal aura lieu :

lundi 25 février à 20h

- Comité Consultatif Culture et Communication
lundi 18 février à 20h30

Rencontre avec les élus

Les élus sont à tout moment à la disposition des Poisatiers. Si vous désirez rencontrer l'un d'eux, prenez rendez-vous en Mairie.
Tél. : 04.76.25.49.75

Courrier des lecteurs :

Si vous avez une information, une remarque, une réflexion susceptible d'intéresser nos lecteurs, transmettez votre texte à la Mairie, avant le 15 du mois précédent.

Portrait :

Si vous avez, dans votre entourage, une personne qui mérite d'être connue par ses talents ou ses passions (artistique, sportive, etc....), n'hésitez pas à téléphoner en Mairie au 04.76.25.92.43.

Les articles que vous pouvez proposer pour les prochains bulletins municipaux devront parvenir si possible par courriel à l'adresse suivante :

jacqueline.grollier@ville-poisat.fr

ou par tout autre moyen, avant le 15 du mois précédent.

(ex : pour le VP de janvier, les éléments devront parvenir en mairie avant le 15 décembre).

Attention, après cette date votre article sera pris en compte dans le bulletin suivant. Il est bien sûr possible de récupérer ensuite vos disquettes en mairie.

Merci de votre compréhension.

Assistantes sociales

Quatre assistantes sociales sont à votre écoute au CENTRE SOCIAL "RENAUDIE" 16 av. du 8 mai 45 38400 ST MARTIN D'HERES.

Tél. : 04 / 76 / 25 / 09 / 45

Lundi et jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 17h.

Mardi, mercredi et vendredi : de 13h30 à 17h.

les mardi, mercredi, jeudi, vendredi matins vous pouvez joindre le secrétariat à partir de **8h30** ou laisser un message sur le répondeur.

« Allo, Service public »

La première réponse à vos questions administratives :

 **3939**

0,12 €/mn TTC à partir d'un poste fixe

Du lundi au vendredi de 8h à 19h

et le samedi de 9h à 14h

(Formalités... Santé... Emploi... Logement... Environnement... Travail... Justice... Consommation...).

Avis d'appel public à la concurrence

Les avis d'appel public à la concurrence concernant les marchés publics passés selon la procédure adaptée sont désormais affichés en Mairie.

Adresse internet mairie :
mairie@ville-poisat.fr

Cimetière intercommunal de Poisat

Horaire d'ouverture, tous les jours :

- de mai à septembre : 8h30 à 18h30

- d'octobre à avril : 8h30 à 17h30

Responsable de la publication : M. Jean-Marc Uhry.
Mise en page et impression : Mme Jacqueline Grollier.
Impression et distribution : M. Paul Martinese et Mme Murielle Thevenon.
Comité de Rédaction : Mme Lucette Assuid - MM. Jean-Marc Uhry - Charles Hamon - Bernard Bouhet et Albert Pépin.

Informations Municipales

16 ans, riment avec recensement

Vous venez d'avoir 16 ans ?

Vous êtes de nationalité française.

Fille ou garçon, c'est le moment de vous faire **RECENSER...**

... mais comment vous y prendre ?

Il suffit de vous rendre à la mairie, muni(e) :

- ✗ De votre carte nationale d'identité en cours de validité,
- ✗ Du livret de famille de vos parents,
- ✗ Et le cas échéant d'une copie du document justifiant de votre nationalité française,

à partir du 1^{er} jour de votre 16^{ème} anniversaire ou dans les trois mois qui suivent.

L'attestation de recensement qui vous sera remise est un document indispensable pour établir tout dossier de candidature aux examens et concours (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Par la suite, vous serez invité(e) à effectuer avant vos 18 ans votre **Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)** sur un site militaire.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter :

**Centre du Service National de Grenoble-Varces
BP 107**

38761 VARCES CEDEX

04.76.73.43.26

csn-var@dsn.sga.defense.gouv.fr

<http://www.defense.gouv.fr>

Consultation de dossiers

Nous vous informons que le dossier « Rapport d'activité de la Métro pour l'année 2006 » est consultable à l'accueil de la Mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Lundi et jeudi : 8h-12h et 14h-18h

Mardi et vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Mercredi : 8h-12h et 14h-17h

Restaurant Scolaire

Désormais, vous pouvez inscrire ou désinscrire votre enfant à la cantine par courriel à l'adresse suivante :

chantal.ascedu@ville-poisat.fr

Relais Assistantes Maternelles SUD (RAM)



➤ Les permanences se déroulent de **9h à 12h**, salle d'activités petite enfance à l'école maternelle, **les LUNDIS**, une fois par mois.

**Les prochaines permanences :
4/02 - 3/03**

➤ Les Temps Collectifs ont lieu dans les conditions suivantes :

▪ Les **MARDIS** de 9h à 11h (hors vacances scolaires) et se déroulent également à l'école maternelle.

▪ La participation aux séances se fait sur inscription auprès de la responsable RAM sud, Florence Piancone-Vogel au 04.76.44.14.86

Dates des élections Municipales et Cantonales

Les dimanches 9 et 16 mars 2008

Vacances d'hiver

**Du samedi 16 février après la classe
Au lundi 3 mars au matin**

Horaires d'ouverture de la Mairie pendant les vacances scolaires :

❖ Lundi : 8h à 12h et 14h à 18h

❖ Mardi au vendredi : 8h à 12h et de 14h à 17h

(suppression des permanences)

Vie locale

Vœux au personnel

Mardi 15 janvier, le maire et le conseil municipal présentaient leurs vœux au personnel.

Le maire a rappelé l'importance du travail et des missions des agents territoriaux dans la mise en œuvre des objectifs votés par les élus.

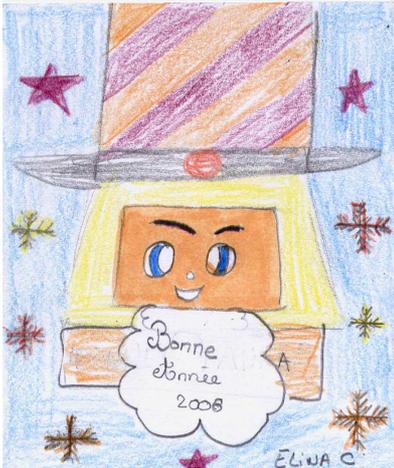
Il a souligné la qualité du travail et le sens remarquable de l'intérêt public des agents de la collectivité.

Il a fait un bilan des nombreuses actions menées en 2007, et a rappelé le respect des engagements sur la revalorisation du régime indemnitaire.

Des améliorations sont possibles pour rendre encore davantage de service à la population de Poisat.

Le maire a cité les nominations et les avancements des agents en 2007 ; il a souhaité un effort de formation et de qualification.

Et pour terminer, les nombreux élus et agents présents se sont retrouvés autour d'une galette et d'un petit verre dans une ambiance conviviale.



Bravo à tous les enfants !!!

Cette année, ce sont les enfants des deux écoles qui ont participé à cette belle aventure « Le concours des cartes de vœux ».

Toutes les classes nous ont proposé de jolis dessins. Ils n'ont pas tous remporté « le meilleur prix », c'est ça le but d'un concours !

Alors M. Uhry en a choisi quelques uns pour faire ses cartes de vœux envoyées à tous les Poisatiers mais également aux différents collaborateurs et entreprises qui sont en relation avec la Mairie.

Encore une fois, les élus et l'ensemble du personnel communal félicitent les enfants pour leur créativité et leur jeune talent.

A l'année prochaine !!!!

En voici ici quelques exemples....





Solidarité : Les bouchons d'amour

Notre collecte en Mairie remporte un vif succès. En effet, vous êtes nombreux à amener vos bouchons, et nous vous remercions pour ce geste solidaire.

Un seul petit HIC, ils ne sont pas toujours bien triés.

PETIT RAPPEL :

Ne sont collectés que les bouchons plastique de :

LAIT - SODA - JUS DE FRUITS et EAU MINERALE

**(rien d'autre, pas de lessive ni pâte à tartiner, ni huile
ce ne sont pas les mêmes matières plastiques....)**

Ces bouchons sont ensuite vendus à un recycleur. L'argent de cette vente est entièrement reversé ou consacré aux actions menées par l'association (parrainée par Jean-Marie Bigard) qui achète du matériel pour les handicapés, et participe à des opérations humanitaires, etc...

Vous pouvez déposer vos bouchons (de bouteilles d'eau, de lait, de soda, de jus de fruits) dans un carton au-dessous des escaliers de l'accueil.

ATTENTION A VOS POUBELLES...

De plus en plus, nous remarquons sur la commune des poubelles éventrées sur les trottoirs. Aussi votre devoir citoyen n'est plus respecté puisque la collecte « Je Trie » ne peut plus être faite.

Aussi, nous insistons sur le fait qu'il faut mettre vos sacs poubelles à l'abri dans vos containers (gris ou vert), que vous ne devez sortir que le jour du ramassage. A savoir, **les lundi et vendredi à partir de 7 heures.**

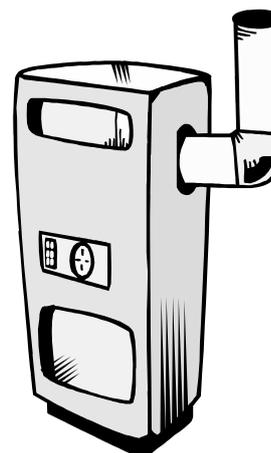
Aide à la cuve

L'Etat aide les ménages modestes qui se chauffent au fioul. Ils peuvent bénéficier d'une aide exceptionnelle de 150 €.

Cette aide concerne les ménages non imposables ayant été livrés en fioul entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008.

Pour en bénéficier, vous devez faire parvenir à votre trésorerie avant le 30 juin 2008, les pièces suivantes :

- ❖ Un formulaire à retirer auprès de votre trésorerie principale (pour Poisat, c'est la TP de St Martin d'Hères au 1 rue de la république) ou sur les sites internet www.minefi.gouv.fr ou www.impots.gouv.fr
- ❖ Un avis de non imposition délivré par l'administration fiscale
- ❖ Pour les logements individuels, une copie de la facture justifiant de l'achat ou de la livraison de fioul domestique, d'un montant minimum de 150 €, établie au cours de la période comprise entre le 10 novembre 2007 et le 31 janvier 2008.
- ❖ Pour les logements collectifs, un certificat du bailleur attestant du mode de chauffage au fioul.
- ❖ Joindre un relevé d'identité bancaire.



Vie locale

Recherchons Assesseurs Titulaires ou Suppléants pour tenir les bureaux de vote lors des élections municipales et cantonales des 9 et 16 mars 2008

Pour toute information ou inscription,
merci de contacter Mmes Martinese et Charbit
au 04.76.25.92.43

Travaux communaux

Calendrier prévisionnel

Travaux place des Roseaux

- ❖ Suppression du terminus de la ligne 34 et des arrêts du Centre socioculturel et Robespierre entre le 21/01/08 et le 29/02/08.

Le terminus est déplacé rue Hector Berlioz (vers la place du 8 mai 1945) entre la rue Claude Debussy et l'avenue Hippolyte Lhenry.

- ❖ Entre le 21/01/08 et 29/02/08 la circulation sera perturbée place des roseaux par les travaux sur le réseau d'eau potable effectués par l'entreprise CONVERSO.

L'avenue Pierre Mendès France sera interdite à la circulation automobile entre la rue Camille St Saëns et la place des Roseaux. Une déviation sera mise en place. La circulation sur l'axe avenue Henri Dunant/avenue d'Eybens sera gérée par des feux tricolores de chantier.

La circulation depuis l'avenue Hippolyte Lhenry vers la place des Roseaux sera pilotée manuellement.

Nous demandons aux Poisatiers, usagers et riverains de ces rues de prendre patience et d'être prudents pendant la durée des travaux.

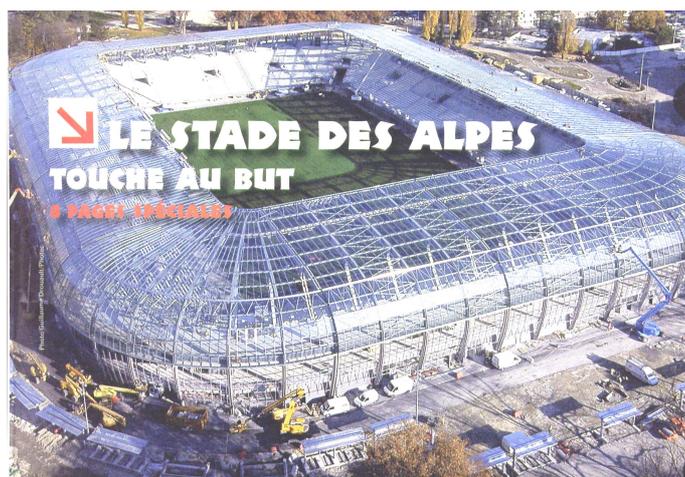
Intercommunalité

Le Stade des Alpes fin prêt....

C'est au cœur de la cité, à Grenoble que la Métro a décidé d'installer le nouveau stade, en lieu et place de l'ancien site Charles Berté. Un stade à l'anglaise, une enceinte de 20 000 places extensibles à 30 000.

C'est une rencontre de football qui inaugurera le Stade des Alpes le vendredi 15 février. Le match opposera le GF 38 à Clermont-Ferrand dans le cadre du championnat de Ligue 2. Un deuxième rendez-vous est prévu, mais cette fois-ci avec un match de rugby le vendredi 22 février, France-Angleterre des moins de 20 ans, dans le cadre du tournoi des VI nations de cette catégorie.

A vos agendas et venez nombreux !!!



Petite annonce....

Recherche....

La commune d'HERBEYS recherche, pour le compte de l'ADPA, une aide à domicile pour des tâches ménagères et l'assistance aux personnes âgées sur la commune.

Le temps de travail et les horaires restent à définir.

L'employeur est l'ADPA.

Véhicule personnel indispensable.

Autonomie dans le travail exigée.

Expérience souhaitée.

**Contact : Karine PASTEUR, secrétaire
de mairie à Herbeys
04-76-73-63-76**

Etat Civil de l'année 2007

Naissances

- ☉ Oscar, Paco, Gérard GABREL né le 4 janvier à St Martin d'Hères
- ☉ Malorie, Cécile, Michèle CHEMIN née le 1^{er} mars à St Martin d'Hères
- ☉ Nathan BOUVARD né le 7 mars à La Tronche
- ☉ Noa, Léo CHAMBRIER né le 12 mars à St Martin d'Hères
- ☉ Ayse-Nur BEKTAS née le 29 mars à Echirolles
- ☉ Célia, Blanche, Marie LEGRAND née le 5 avril à Grenoble
- ☉ Lucas, Eric, Georges JAVELOT né le 6 mai à St Martin d'Hères
- ☉ Camille, Zoé LE BRAZIDEC--MORIN née le 23 juin à Grenoble
- ☉ Raphaël, Colin PAIRIS né le 23 juin à Grenoble
- ☉ Abdel-Waheb BOUAZIZ né le 11 juillet à Echirolles
- ☉ Saskia, Nell FANTON née le 26 juillet à St Martin d'Hères
- ☉ Corentin, François, Jean-Luc DENIS né le 6 août à St Martin d'Hères
- ☉ Yoakin BUSTOS--ROMAIN né le 27 août à St Martin d'Hères
- ☉ Thomas OULLION né le 25 octobre à St Martin d'Hères
- ☉ Arthur, Ariel, Alix BALTER né le 15 novembre à Grenoble
- ☉ Killian, Noa LEMETAYER né le 15 novembre à Echirolles
- ☉ Louise, Marie SOYSOUVANH née le 17 novembre à Grenoble
- ☉ Enzo BEDIN né le 2 décembre à Grenoble

Mariages

- ☉ Jean-Louis CAPECI et Elisabeth DOS SANTOS le 2 juin
- ☉ Emmanuel PONCET et Françoise MAZONIER le 23 juin
- ☉ Guillaume BRAGONI et Elise GEORGES le 7 juillet
- ☉ Jean-François JOLIS et Virginie TOUR le 7 juillet
- ☉ Hassane TANOUKHI et Khadija BERKSI le 1^{er} septembre
- ☉ Guillaume JACQUEMET et Amandine EYMERY le 8 septembre
- ☉ Mathias KEMPF et Florence DAL le 13 octobre
- ☉ François ROQUIN et Monique COLASUONNO le 3 novembre
- ☉ Thierry MUSCAT et Céline ROL le 17 novembre
- ☉ Tarek HECHMI et Nacera BENBOUHA le 8 décembre

Décès

- ☉ Van Dang NGUYEN le 30 janvier à Poisat
- ☉ Henri-Prosper LABORIE le 26 janvier à St Martin d'Hères
- ☉ Maurice COUVERT le 29 janvier à La Tronche
- ☉ Rosa DI VINCENZO (née MATERA) le 12 mars à St Martin d'Hères
- ☉ Nicole AGERON le 12 mars à Poisat
- ☉ Simone DI FRANCO (née BLANCHET) le 12 mars à La Tronche
- ☉ Michèle PERRIER (née CRUVEILHIER) le 20 mars à La Tronche
- ☉ Christophe TOUCHAUD le 4 avril à Grenoble
- ☉ Louis GRIMALDI le 7 mai à Poisat
- ☉ Yolande TRUC (née JASSERAND) le 27 novembre à Poisat
- ☉ Elise CHARLES (née MARONE) le 10 décembre à Poisat
- ☉ Stéphane GAY le 9 décembre à La Tronche



Bon plan pour le climat !

Bonus, malus et super bonus

Première application concrète du Grenelle de l'environnement, un dispositif visant à inciter financièrement les acheteurs de véhicules neufs à privilégier les modèles les moins émetteurs de CO₂ a vu le jour dès décembre 2007.

Pour toute voiture neuve, en fonction du nombre de grammes de CO₂ émis par kilomètre, l'acheteur se voit désormais appliquer un malus ou un bonus, voire un « super bonus ».

Pour les véhicules émettant au plus 130 g CO₂/km (31% des ventes actuelles), un bonus de 200 à 1000 € (prévu jusqu'à 5 000 € pour des véhicules électriques) sera octroyé. En cas de mise au rebut simultanément d'une voiture de plus de 15 ans, un « super bonus » de 300 € vient s'y ajouter.

Une zone intermédiaire concerne les voitures émettant entre 130 et 160 g CO₂/km (44% des ventes), pour lesquelles l'impact financier est neutre.

Au delà de 160 g CO₂/km (25% des ventes), c'est en revanche un malus qui s'applique, qui peut être compris entre 200 et 2600 €.

Les objectifs du gouvernement ? Agir sur les acheteurs par une incitation financière à choisir des voitures moins émettrices, stimuler l'innovation technologique des constructeurs, et favoriser un renouvellement plus rapide du parc automobile.

Le dispositif doit être progressivement durci par une modification des seuils des bonus et malus.

Les barèmes précis et liste des véhicules à la vente avec leurs niveaux d'émissions sont disponibles sur le site de l'Ademe (www.ademe.fr)



Bon à savoir : le dispositif ne concerne que les émissions de CO₂. D'autres organismes, comme l'Association Transports et Environnement en Suisse, évaluent les voitures en fonction de leurs émissions de CO₂, mais également de gaz polluants et de bruit.

Pour plus d'informations, contactez-nous
au 04 76 00 19 09 ou sur www.ale-grenoble.org
ALE, 4 rue Voltaire 38 000 Grenoble

Agir pour notre planète

Isolez... économisez !

La maîtrise de l'énergie dans les logements est une source importante d'économies d'énergie et d'argent, et permet de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Ainsi, un logement construit sans mesure d'isolation (jusqu'en 1970) consomme 60 % de chauffage de plus qu'un logement neuf.

Aussi, pensez à isoler ou à renforcer l'isolation de votre logement, notamment à l'occasion de travaux de rénovation ou de construction : dans une maison individuelle non isolée, la facture de chauffage peut être réduite grâce à l'isolation des murs (10 à 20 %), de la toiture (10 à 20 %), des fenêtres (5 à 7 %) et des planchers bas (3 à 5 %).

Mais attention : pour éviter tout problème d'humidité à l'intérieur de votre habitation bien isolée, prévoyez une bonne ventilation et veillez à la propreté et au dégagement des grilles d'aération.

Vous pouvez de plus ouvrir vos fenêtres 5 minutes par jour... sans oublier de couper le chauffage durant ce laps de temps !

Associations... Animations, Loisirs...

Le mercredi au Centre de Loisirs
du Centre Socioculturel et Sportif

Séances « Voir ensemble »

Dans le cadre des séances « voir ensemble », mises en place par l'animateur Jean-Michel, les enfants Alexis, Thomas, Nicolas, Elisa, Audrey et Elisa ont participé à la projection de films comme Crin Blanc/Le ballon rouge, Nocturna, et Les aventures du Prince Ahmed.



A la fin de chaque film, l'animateur jeunesse du Méliès interpelle les enfants sur leurs regards, sur leurs points de vue et sur leurs ressentis. Ce temps d'échange d'impression et d'émotion permet d'aiguiser leur sens critique.

Les prochaines séances auront lieu
les mercredis :



13 février : Mes voisins les Yamada
19 mars : Pompoko
9 avril : Cyclone à la Jamaïque
14 mai : L'île aux trésors
18 juin : L'île de Black Mor

Attention places limitées à 5 enfants maximum !!!

Parce qu'au CSCS on pense que la culture se partage, vous trouverez prochainement dans ces colonnes une critique de films réalisée par les enfants, avec l'aide précieuse de Jean-Michel, l'animateur du Centre des Loisirs, afin de vous faire partager et vivre les émotions qui nous font aimer le septième art !!!

A très bientôt !!!



Bonne et heureuse année à tous les Poisatiers, avec nos vœux de bonheur pour un monde plus juste et durable.

Pour commencer 2008 en musique et pour ne pas perdre le fil d'Ariane de nos rêves et de nos idéaux, le **groupe Rouge-Gorge** a mis en ligne 6 nouvelles chansons sur internet.

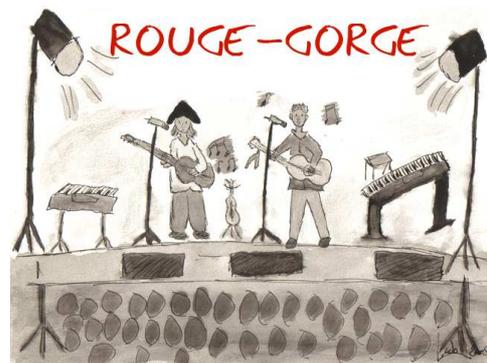
Un simple clic sur les liens suivants

www.rouge.gorge.free.fr ou
www.myspace.com/rougegorge2007

Ce projet est bien évidemment soutenu activement par l'**Association poisatière « Besoin d'Ailes »**. L'album sortira au printemps prochain.

Merci de votre soutien et comme on dit....

.....**FAITES PASSER LE MOT !!!**



Poisat Culture...

Commune de Poisat

ATTENTION... A NOTER... ANNULATION...

❖ le spectacle du **jeudi 20 mars** : Théâtre « Cabossés » par la Compagnie « Du rire aux larmes » .

PROCHAINEMENT....

❖ **samedi 29 et dimanche 30 mars** : « Festifolk » en partenariat avec l'**AREMDAT**

Associations... Animations, Loisirs...

Le coin de la Bibliothèque

Bibliothèque

Georges Brassens

POISSAT



Anniversaire de la bibliothèque

En 1983, l'équipe de la bibliothèque commençait les permanences de prêt de livres dans son nouvel équipement, tout beau, tout neuf.

A cette époque, il y avait encore de la place sur les étagères et les horaires d'ouverture étaient moins importants

25 ans plus tard, il s'agit de fêter dignement cet anniversaire.

Vous êtes lecteurs, depuis de longues années ou depuis peu...

La vie de la bibliothèque vous intéresse... vous avez des photos, des anecdotes...

Vous êtes d'ores et déjà invités à l'anniversaire qui aura lieu **en avril**, mais nous vous proposons aussi de participer à sa préparation.

Venez nous en parler !



Vitrine : la marionnette française

Les marionnettes françaises sont apparues en France à la fin du VII^e siècle.

Tour à tour satiriques, drôles, parfois effrayantes, elles font rire ou frémir. C'est leur histoire et leur vie, suspendues à quelques fils, que conte cette exposition, prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Isère.

A voir à la bibliothèque jusqu'au 10 mars.

Vous pouvez également emprunter les documents sur ce sujet.



Vacances d'hiver

La bibliothèque sera ouverte :
mardi 19 et vendredi 22 février
mardi 26 et vendredi 29 février

Attention : pendant les vacances, les horaires d'ouverture sont différents :

16 h 30 à **18 h**



Poizat Culture...

Commune de Poizat

"Histoires d'hommes"

de Xavier DURRINGER - mise en scène de Hélène Duhamel

par la Compagnie « A fond de cale »

« Histoires d'hommes », ce sont des monologues de femmes qui parlent des hommes.

Des textes courts, une panoplie d'histoires, de sensations, de l'amour sous toutes les coutures.

Et puis quand l'amour s'évapore, il reste de grandes plages de solitude où elles vagabondent d'histoires en souvenirs comme des éclats, des fragments.

Et les hommes apparaissent et disparaissent, véritables fantômes » Xavier Durringer.



**vendredi 15 février
20h30**

Spectacle à partir de 17 ans
Adultes : 8 € Jeunes : 3 €

"Les 3 petits cochons et la revanche du loup"

par la compagnie de la « Boîte à trucs »



« A la fin de l'histoire, le loup a eu la queue brûlée... alors il décide de se venger.

Les 3 petits cochons sont à l'étroit dans leur maison de brique ?

Il va leur proposer de la moderniser, de la rendre plus belle, plus grande, plus moderne. Toujours plus !

Un conte connu qui devient une fable écologique ! Une base ludique pour aborder les questions de l'environnement et de la société de consommation.

Marionnettes à vue et théâtre d'objets réalisés avec un grand nombre de matériaux naturels récoltés. »

**vendredi 29 février
17h30**

Adultes : 8 € Enfants : 3 €

Espace Culturel Léo Lagrange

Renseignements et réservations : 04 76 25 83 71 (l'après-midi)